



Le Programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), pour la période 2007 - 2013 vise à renforcer les stratégies locales de développement, avec l'aide de financements du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il permet de cofinancer des projets de développement rural, autour d'une priorité ciblée, par le biais d'un Groupe d'Action Locale (G.A.L.)

LE GAL DU PAYS DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE

Le Pays Haute Vallée de l'Aude s'est constitué en Groupe d'Action Locale pour porter et animer le programme européen Leader 2007-2013. Il regroupe des partenaires publics et privés qui décident ensemble des projets à soutenir.

Une stratégie au service du territoire et de ses acteurs

Valoriser les productions du territoire, quelles qu'elles soient, déceler chez elles la force des terroirs, est l'objectif à atteindre.

Il s'agit de :

- Conforter les stratégies de valorisation des produits à caractère ou à potentiel identitaire, en accompagnant les producteurs dans leur démarche de production et de commercialisation sur les marchés de proximité.
- Déployer les pratiques touristiques et culturelles autour des produits identitaires, en tirant un meilleur parti des potentiels de fréquentation que les marchés de proximité peuvent représenter.
- Construire et animer des relations affinitaires et qualitatives entre le territoire et ses produits identitaires d'une part, et les clients de proximité d'autre part.
- Valoriser les expériences et consolider les savoir-faire marketing pour en tirer les enseignements à adapter ensuite sur d'autres marchés.

Dans nombre de domaines d'activités, qu'ils soient agricoles, agroalimentaires, artisanaux, commerciaux, touristiques ou culturels, la Haute Vallée de l'Aude dispose d'atouts indéniables. Pour mieux valoriser nos produits sur notre territoire, mais surtout sur les marchés de proximité, l'Europe vient soutenir, aux côtés de nos partenaires territoriaux, ces initiatives.

C'est pourquoi le Pays de la Haute Vallée de l'Aude se devait d'être au cœur de l'animation du programme LEADER.

Marcel Martinez
Président du Pays

Des actions pour développer le territoire

Soutenir les productions identitaires, les producteurs, les acteurs locaux au travers d'actions concrètes :

Former et informer collectivement les acteurs économiques

- Mettre en place des programmes de formation, ...

Diversifier vers des activités non-agricoles

- Point de vente, caveau, vente à distance, ...

Entretenir, restaurer, mettre en valeur du patrimoine culturel

- Sites d'accueil du public, signalétique, scénographie, ...

Renforcer ou créer l'organisation d'évènements culturels

- Outils de promotion, expositions itinérantes, ...

Organiser le territoire pour accueillir, informer et orienter les visiteurs

- Documents de communication, ...

Animer l'accompagnement des acteurs du territoire

- Etudes, intervention de cabinet extérieur, ...

Soutenir les mises en équipement de loisirs et la modernisation de l'hébergement

- Equipement de circuit de VTT, extension d'hôtel, de gîte, ...

Renforcer, développer les micro-entreprises artisanales, commerciales et de services

- Bâtiment, équipements, aménagement des abords, études, ...

Les porteurs de projets peuvent prétendre à un soutien de l'Europe et des partenaires financiers selon les règles bien précises relatives au projet même, au demandeur, au type de dépenses, ...

A ce titre, une équipe se tient à votre disposition pour vérifier avec vous les conditions d'éligibilité du projet.

Les bénéficiaires de cette aide peuvent être privés (exploitant agricole, micro-entrepreneur, acteur touristique, association,...) ou publics (organisme consulaire, collectivité locale ou groupement, établissement public, ...)



Valoriser les produits identitaires sur les marchés de proximité